

GROUPE DU PORTE-PAROLE  
SPRECHERGRUPPE  
GRUPPO DEL PORTAVOCE  
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER  
SPOKESMAN'S GROUP

NOTE D'INFORMATION • INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG  
NOTA D'INFORMAZIONE • TER DOCUMENTATIE • INFORMATION MEMO

Brussels, June 1969

Extract from the speech by M. von der Groeben  
before the Deutscher Städtetag at Mannheim

Last week M. Hans von der Groeben, member of the Commission of the European Communities, spoke to the Deutscher Städtetag at Mannheim on the role of municipalities in the development of a European structural and regional policy. He pointed to the urgent need for such a policy at Community level and to the great importance of the tasks devolving on municipalities in this context. In the concluding part of his speech, M. von der Groeben elaborated an overall concept of the Community's future aims and tasks, and said:

"You will now ask whether such a concept of regional and structural policy is not pretty bold in face of the fact that European integration is marking time and of the sceptical reception given to the European idea.

Before I comment on what has to be done, I feel I should review the situation as it is today. As you know, the year 1968 saw the completion of customs union. In the past ten years we have made substantial progress towards the free movement of goods, persons, services and capital, and eliminated many of the distortions hampering competition. A common agricultural policy has been worked out, and it has already been implemented in wide sectors of agriculture. Of late, however, major difficulties have arisen in this field. It has become evident that market and price policy alone is not sufficient if the problems of the agricultural regions are to be solved; indeed, this policy will have to be supplemented by structural and regional policy. Work on the establishment of a large domestic market in Europe has thus produced gratifying results. Unfortunately, however, it must be pointed out

that these efforts have not been supported and backed by a common economic, monetary and financial policy. The absence of a common policy in these fields has recently led to dangerous disparities in economic development between one Member State and another. The monetary crises of last November and of May 1969 were not the cause but the result of this situation. If this development is not halted, the existence of the Common Market will be seriously threatened, and so will the development of trade and of the world economy. It would be wrong to assume that these difficulties can be overcome by means of regular or constant adjustment of exchange rates. The causes lie much deeper. Far-reaching agreement will have to be achieved on the basic aims of economic policy and on suitable methods of ensuring parallel action to implement this agreement in the several Member States. That this has not so far been done is attributable not, as might be supposed, to technical factors or economic obstacles but rather to absence of the political will to pursue a common policy. Attempts have indeed been made to weaken the European institutions that are required for the implementation of such a policy. We now have to take action, in the economic as well as in the political field. We must first see where the true causes of our economic difficulties lie, must reach agreement on how we can rid ourselves of these difficulties, and then we must devise the necessary methods and establish the requisite institutions.

Only in the framework of a large European common market will we have a chance to win through to the degree of co-ordination needed in economic, monetary and financial policy, and this co-ordination is in turn indispensable if our monetary problems are to be solved and equilibrium is to be established between the various national economies. A common economic policy, and particularly a common monetary and financial policy, within the Common Market are in the long run inconceivable without the co-ordination of regional and structural policy. This is why the further development and completion of the European economic union is essential for the healthy development of our economies and of trade in Europe and the free world.

This brings economic integration to the point where important questions of economic policy can no longer be decided at purely national level and where economic policy cannot be dissociated from many questions of foreign, development and defence policy. Economic integration is therefore assuming an increasingly political character; its problems, too, can no longer be solved without strong institutions, without a more democratic approach and without the inclusion of other political problems in the integration process. Nor can we expect Europe to wield greater political influence if we do not create a firm economic basis in the form of a large common market. For economic and political reasons, Great Britain must be included in this integration process as rapidly as possible. Britain's economic difficulties can be solved only if, with the help of a transitional period, it enters the Common Market; British industry in particular must be given an opportunity to show what it can do inside a large common market, to

modernize its equipment and to adjust itself still more to trade with the continent. This will happen only if those responsible for economic policy encourage price stability and growth, and if this policy assumes that the British currency will be placed on a sound footing in the framework of a European monetary system. Such a policy would be not only in Britain's interest and constitute an essential factor for the recovery of the British economy, but also in the interest of the Member States of the European Communities, as the economic difficulties that beset such an important trading country always have a very unfavourable effect on its partners.

Britain's entry into the Common Market therefore calls for a common economic and monetary policy, and this does not appear to be practicable and meaningful without stronger and more democratic institutions and without co-ordination and alignment of overall policy.

If only for economic reasons, then, Britain will have to adhere to the treaties on which the European Community is based, and to participate in the process of political integration; failing this, there is no chance of its economic difficulties being overcome, nor will the Common Market be able to avoid being weakened or indeed reduced to a trading arrangement. Even stronger, however, are the political reasons that militate in favour of Britain's entering an integrated Europe and helping to re-establish its capacity for political action.

In our review of the situation in the Common Market, Great Britain and the other European countries, however, we must not overlook the fact that the current crisis is liable to have very harmful repercussions on world trade as a whole. Of course we must first set our own house in order here in Europe, but we must never forget that we are part of a world-wide trading system and that as a major trading unit we bear a great deal of responsibility for its good functioning. What I have said applies not only to the international monetary system but also to trade, the capital market, investments, and other problems. With us, too, balance of payments difficulties and monetary crises can in the long run be avoided only if we succeed in co-ordinating our economic policy better and in reaching agreement on our aims. The Common Market with Britain as a member could become a valuable partner for the United States and Japan and could adopt an exemplary attitude towards the problems of growth and stability. This would also mean creating the best conditions for the maintenance of free trade and free capital movements in the world, factors which are of such great importance for the further development of our economy and our productivity.

Today I must confine myself to this very short outline of the reasons behind my thesis that our economic and monetary problems can be solved only through the further development and completion of the Common Market. To my mind, this further development of the Common Market

implies a strengthening of the institutions and the creation of new institutions, efforts to put them on a more democratic basis and the inclusion of foreign, development and defence policy in the process of integration. Britain's entry into the Common Market can be meaningful only if Britain is associated with this process of political integration.

By way of conclusion I should like to give you the briefest summary of what will have to be done in the months ahead to put this programme into practice.

- (1) Full implementation of the Treaties on which the European Communities are based, and in particular the establishment throughout the Common Market of conditions similar to those of a domestic market.
- (2) Conclusion of an outline treaty on the objectives, institutions and methods of further economic and political integration of Europe. The starting point here should be the present institutional system, which provides for a Council consisting of representatives of the Governments, an independent Commission as the executive, a European Parliament and a European Court of Justice. The distribution of the competences would depend on the various subjects and the progress of integration at any given moment. The working method of the Council should be more that of a government than that of a governmental conference. To provide the process of European integration with an increasingly democratic basis, the powers of the Parliament must be extended as progress is made. On economic integration, provision should be made to give the European Parliament power to participate in the preparation of the budget and in the legislative process, or at least the possibility to veto decisions taken by the Council of Ministers. If the powers of the Parliament are strengthened along these lines, there will be good grounds for direct election of this Parliament or of part of its members.
- (3) The outline treaty on the general objectives, institutions and methods should be supplemented, as integration progresses, by supplementary treaties:
  - (a) By a treaty providing for the merger of the existing Communities and the completion of economic and monetary union. The EEC Treaty would serve as basis, but for the following matters objectives, methods and time-tables should be laid down for subsequent action by the European institutions:
    - (i) Establishment of a common monetary and shorter-term economic policy;
    - (ii) Technological co-operation, including research and development in connection with the peaceful uses of atomic energy;
    - (iii) The common energy policy;
    - (iv) Intensification and co-ordination of industrial and regional structural policy;
    - (v) The creation of own resources for the Community to cover its European tasks.

(b) By a treaty on co-operation in the field of foreign policy. Co-operation among the Member States would take place in the framework of the general institutions of the political Community. The most urgent aim of such co-operation would be to settle a common attitude to:

- (i) Relations with Soviet Russia and the east European States;
- (ii) The armaments problem;
- (iii) Ways of overcoming the division of Germany;
- (iv) The establishment of a European security system;
- (v) Relations between the Community and the African States;
- (vi) The line to be taken in the international organizations.

To this end the foreign ministers should meet regularly in the Council. The ministerial meetings could be prepared by a committee to which Member States would send the ambassadors concerned; the committee might work under the chairmanship of a Community Secretary-General. Decisions taken by the foreign ministers would in a first stage be implemented by the President of the Council with the assistance of the Secretary-General.

(c) By a treaty establishing close co-operation in the field of defence and armaments production. A European armaments board should be established to draw up joint programmes, avoid duplication, implement joint programmes agreed by the Council and work out proposals for unification of the logistic systems. Efforts would be made to work out a joint European strategical concept; to achieve this the ministers of defence would hold regular meetings in the Council, and there would be regular alignment of the line to be taken by Member States in NATO questions and other matters of common interest.

This programme should be discussed and adopted at a meeting to be held in the autumn of this year by the Heads of Government of the States involved. Instructions should then be given for a governmental conference to work out the relevant treaties and initial them.

Such a programme must not, however, delay those measures which are possible under the existing treaties and which should now be taken. It must be realized that to work out the relevant instruments and have them ratified will take months if not years. There are, however, very urgent problems which brook no delay. The need to prepare a programme on the return to sound economic conditions in the balance of payments field and in monetary and commercial relations is so urgent that ways and means must be sought to provide, in the framework provided by the existing treaties and with due allowance for the long-term objectives to be adopted by the Heads of Government, for immediate measures to cope with the danger of economic crises, a decline of world trade and disintegration of the markets. The adoption of such a crash programme will be all the easier if agreement has been reached on the essentials of what is desirable and what is possible in the further development of integration and of our world-wide relations.

-----

GROUPE DU PORTE-PAROLE  
SPRECHERGRUPPE  
GRUPPO DEL PORTAVOCE  
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER  
SPOKESMAN'S GROUP

NOTE D'INFORMATION • INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG  
NOTA D'INFORMAZIONE • TER DOCUMENTATIËN • INFORMATION MEMO

Bruxelles, juillet 1969

Extraits du discours de M. von der GROEBEN  
devant le Deutscher Städttetag

M. Hans von der GROEBEN, membre de la Commission des Communautés européennes, a prononcé la semaine dernière un discours devant le Deutscher Städttetag, à Mannheim, sur le rôle des villes dans la définition d'une politique structurelle et régionale européenne. Il a montré la nécessité et l'urgence d'une telle politique au niveau de la Communauté et l'importance capitale des tâches incomptant aux villes dans ce cadre. A la fin de son discours, M. von der GROEBEN a exposé une conception d'ensemble des objectifs et des tâches de la Communauté à l'avenir, en déclarant notamment :

" Mais, demanderez-vous, une telle conception de la politique régionale et de la politique de structure ne paraît-elle pas téméraire eu égard à l'état de stagnation de l'intégration européenne et au scepticisme à l'égard de l'idée européenne ?

Avant de faire quelques considérations sur ce qu'il y a lieu d'entreprendre, il convient de dresser un bilan de la situation actuelle.

Comme vous le savez, nous avons en 1968 achevé l'union douanière. Au cours des dix années écoulées nous avons fait de grands progrès dans la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux, et dans la suppression de distorsions de la concurrence. Une politique agricole commune a été élaborée et elle a déjà été mise en œuvre dans de larges secteurs de l'agriculture. Ces derniers temps, toutefois, des difficultés majeures se sont produites dans ce domaine, il est apparu que la politique du marché et la politique des prix ne suffisent pas à elles seules pour résoudre les problèmes des zones agricoles, qu'il est bien plutôt nécessaire de les compléter par une politique de structure et une politique régionale. Dans l'établissement d'un grand marché intérieur européen, des résultats réjouissants ont donc été obtenus. Mais malheureusement il faut constater que ces efforts n'ont pas été soutenus et garantis par une politique économique, monétaire et financière commune. L'absence d'une telle politique commune a entraîné ces derniers mois de dangereuses différences de développement économique dans nos Etats membres. Les crises monétaires de novembre dernier et de mai 1969 ne sont pas les causes, mais l'expression de cette situation. Si un terme n'est pas mis à cette évolution, il existe de grands risques pour l'existence du Marché commun et le développement du commerce et de l'économie mondiale. Ce serait une erreur de supposer que ces difficultés pourraient être éliminées par un ajustement régulier ou permanent des taux de change. Les causes sont beaucoup plus profondes.

.../...

Il faut une large identité de vues sur les objectifs fondamentaux de la politique économique, et des méthodes appropriées pour réaliser aussi cette conception concordante parallèlement dans les différents Etats membres. Si cela n'a pas été fait jusqu'ici, la raison n'en est pas par exemple des motifs techniques ou des obstacles économiques, c'est au contraire la volonté politique de mener une politique commune qui faisait défaut, on s'efforçait d'affaiblir les institutions européennes qui sont indispensables à la mise en œuvre d'une telle politique. Il importe maintenant d'agir, tant dans le domaine économique que dans le domaine politique. Il nous faut d'abord reconnaître les causes réelles de nos difficultés économiques, nous mettre d'accord sur les moyens de les éliminer et alors créer les méthodes et les institutions nécessaires à cet effet.

C'est seulement dans le cadre d'un grand marché commun européen que nous aurons la chance de parvenir à une coordination suffisante des politiques économiques, monétaires et financières, qui est à son tour la condition préalable à l'élimination des problèmes monétaires et à l'établissement d'un équilibre entre les économies nationales. J'ai essayé aujourd'hui de vous montrer qu'une politique économique monétaire et financière notamment commune à l'intérieur du marché commun n'est pas possible à la longue sans une coordination des politiques régionales et des politiques de structure. En ce sens, le développement et l'achèvement de l'union économique européenne constituent donc la condition d'un développement sain de nos économies nationales et des échanges en Europe et dans le monde libre.

L'intégration économique est ainsi arrivée à un stade où des questions importantes de la politique économique ne peuvent plus être tranchées sur le plan purement national, et à son tour la politique économique ne peut plus être détachée de nombreux problèmes de la politique extérieure, de la politique de développement et de la politique de défense. L'intégration économique prend donc de plus en plus un caractère politique, ses problèmes ne peuvent plus être résolus sans institutions fortes, sans une démocratisation et sans l'inclusion d'autres problèmes politiques dans le processus d'intégration. Mais par ailleurs nous ne pouvons pas non plus escompter une influence politique plus grande pour l'Europe si nous ne créons pas une base économique solide dans un vaste marché commun.

Pour des raisons économiques et politiques, l'Angleterre doit être insérée le plus vite possible dans ce processus d'intégration. Les difficultés économiques de l'Angleterre ne peuvent être résolus que si - en tenant compte d'une période de transition - elle entre dans le Marché commun; il faut notamment donner à l'industrie anglaise la possibilité de s'affirmer dans la compétition à l'intérieur d'un vaste marché commun, de moderniser ses installations et de s'adapter davantage encore aux échanges avec le continent. La condition d'un tel développement est une politique économique qui favorise la stabilité des prix et la croissance et qui implique un assainissement de la monnaie anglaise dans le cadre d'un système monétaire européen. Une telle politique ne serait pas seulement dans l'intérêt de l'Angleterre, elle ne créerait pas seulement les conditions d'un assainissement de l'économie anglaise, elle serait aussi dans l'intérêt des Etats membres de la Communauté économique européenne, car les difficultés économiques d'un partenaire commercial aussi important ont toujours des incidences très défavorables sur les autres partenaires.

L'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun requiert donc une politique économique et monétaire commune qui, à son tour, n'apparaît pas possible ni judicieuse sans un renforcement et une démocratisation des institutions et sans une coordination et une orientation identique dans la politique d'ensemble.

Déjà pour des motifs économiques, il faut donc non seulement que l'Angleterre adhère aux traités sur la Communauté européenne, mais aussi qu'elle participe au processus d'intégration politique, sinon on ne pourra pas remédier aux difficultés économiques de l'Angleterre ni parer aux risques d'affaiblissement du Marché commun, voire de régression vers un arrangement commercial. Mais plus fortes encore sont les raisons politiques qui plaident en faveur de l'adhésion de l'Angleterre à une Europe intégrée dont elle aiderait à rétablir la capacité d'action politique.

Nous avons considéré d'abord les conditions existant dans le marché commun, en Angleterre, dans les autres Etats européens, mais nous ne devons pas oublier que la crise actuelle risque aussi d'avoir des conséquences très défavorables à l'ensemble du commerce mondial. Il est certain que nous devons d'abord mettre de l'ordre dans la situation existant chez nous en Europe, mais nous ne devons jamais oublier que nous vivons dans un système d'échanges mondiaux et que nous portons, en tant qu'important partenaire commercial, une haute responsabilité pour son fonctionnement. Ces remarques ne valent pas seulement pour le système monétaire international, mais aussi pour les problèmes du commerce, du marché des capitaux, des investissements, etc... Là aussi, des difficultés de balance des paiements et des crises monétaires ne peuvent être évitées durablement que si l'on parvient à mieux coordonner la politique économique et à se mettre d'accord sur des objectifs de la politique économique. Le marché commun incluant l'Angleterre pourrait devenir un partenaire précieux pour les Etats-Unis et le Japon et adopter une attitude exemplaire sur les problèmes de la croissance et de la stabilité; ainsi seraient créées les conditions les meilleures pour le maintien de la liberté des échanges et de la libre circulation des capitaux dans le monde qui revêtent une importance capitale pour le développement de notre économie et de notre productivité.

Je dois m'en tenir aujourd'hui à cette motivation très brève pour ma thèse selon laquelle une solution à nos problèmes économiques et monétaires n'est possible que dans le cadre du développement et de l'achèvement du Marché commun. Un tel développement du Marché commun implique, à mon sens, un renforcement des institutions et la création de nouvelles institutions, comme leur démocratisation, comme l'inclusion de la politique extérieure, de la politique de développement et de la politique de défense dans le processus d'intégration. L'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun ne peut s'opérer judicieusement que si l'Angleterre est associée à ce processus d'intégration politique.

Je veux maintenant, en conclusion, résumer sommairement ce qu'il faudra faire dans les prochains mois afin de traduire ce programme dans la réalité.

Premièrement, mise en oeuvre complète des traités instituant les Communautés européennes, notamment établissement de conditions analogues à celles d'un marché intérieur dans le territoire du Marché commun.

.../...

Douxièmement, conclusion d'un traité cadre sur les objectifs, les institutions et les méthodes de l'intégration économique et politique ultérieure de l'Europe. En l'occurrence, il conviendrait de partir du système institutionnel actuel, prévoyant un Conseil composé de représentants des gouvernements, une Commission indépendante comme exécutif, un Parlement européen et une Cour de Justice européenne. La répartition des compétences techniques se ferait en fonction des différents domaines et du degré d'intégration réalisé. Le fonctionnement du Conseil devrait correspondre à celui d'un cabinet plutôt qu'à celui d'une conférence intergouvernementale. Pour garantir une démocratisation du processus d'intégration européenne, les pouvoirs du Parlement doivent être élargis, selon le développement atteint. En ce qui concerne l'intégration économique, il y aurait lieu de prévoir pour le Parlement européen le droit de participer à l'établissement du budget et à l'adoption d'actes législatifs ou, en tout cas, la possibilité de mettre un veto aux décisions du Conseil des ministres. Si l'on renforce de la sorte les droits du Parlement, une élection directe de ce Parlement ou d'une partie des parlementaires peut se justifier.

Troisièmement, le traité cadre sur les objectifs généraux, les institutions et les méthodes devrait être complété par des traités additionnels selon le développement de l'intégration :

- a) Par un traité fusionnant les Communautés existantes et achevant l'union économique et monétaire. Il y aurait lieu en l'occurrence de partir du traité de la CEE. Pour les domaines suivants il conviendrait cependant de définir des objectifs, des méthodes et des échéanciers dont la mise en œuvre incomberait aux institutions européennes :
  - pour la réalisation d'une politique monétaire et conjoncturelle commune;
  - pour la coopération technologique y compris la recherche et le développement dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique;
  - pour la politique énergétique commune;
  - pour l'intensification et la coordination de la politique de structure industrielle et régionale;
  - pour la création de recettes propres en vue de tâches européennes.
- b) Par un traité concernant la coopération en matière de politique étrangère. La coopération entre les Etats membres s'opérerait dans le cadre des institutions générales de la Communauté politique. L'objectif prioritaire de cette coopération serait la définition d'une position commune concernant :
  - les relations avec la Russie soviétique et les Etats de l'Europe de l'Est;
  - le problème du désarmement;
  - la fin de la division de l'Allemagne;
  - la création d'un système de sécurité européen;
  - les relations de la Communauté avec les Etats africains;
  - la position à adopter dans les organisations internationales.

A cet effet, des rencontres périodiques des ministres des affaires étrangères devraient avoir lieu dans le cadre du Conseil. Les rencontres des ministres pourraient être préparées par un comité des ambassadeurs compétents des Etats membres, qui siégerait sous la présidence d'un secrétaire général de la Communauté. Les décisions des ministres des affaires étrangères seraient mises en oeuvre dans une première phase par le président du Conseil, avec l'appui du secrétaire général.

c) Par un traité instituant une coopération étroite dans le domaine de la défense et de l'armement. Création d'une autorité européenne en matière d'armement qui aurait pour tâche d'élaborer des programmes communs, d'éviter des doubles emplois, de mettre en oeuvre des programmes communs arrêtés par le Conseil et d'élaborer des propositions pour l'harmonisation des systèmes logistiques. Mis au point d'une conception stratégique européenne commune. A cet effet, réunions périodiques des ministres de la défense dans le cadre du Conseil, concertation périodique de l'attitude des Etats membres sur les problèmes de l'OTAN et d'autres problèmes d'intérêt commun.

Ce programme devrait être discuté et adopté au cours d'une réunion des premiers ministres des Etats intéressés en automne prochain. Il conviendrait ensuite de donner mandat d'élaborer et de parapher les traités correspondants dans une conférence intergouvernementale.

Mais un tel programme ne doit pas retarder les mesures qui sont possibles et qui devraient être mises en oeuvre sur la base des traités déjà existants. Il faut en effet se rendre compte que l'élaboration des instruments appropriés et leur ratification demandera plusieurs mois, sinon des années. Or il existe des problèmes urgents, qui ne souffrent aucun retard. En particulier l'élaboration d'un plan d'assainissement économique pour les problèmes de la balance des paiements, des relations monétaires et commerciales est tellement prioritaire qu'il faut chercher les moyens de prévoir des mesures d'urgence dans le cadre des traités existants et compte tenu des objectifs à long terme à arrêter par les premiers ministres, afin de faire face au danger de crises économiques, de régression du commerce mondial, de désintégration des marchés. L'adoption d'un tel programme d'urgence sera plus facile si l'on s'est mis d'accord sur les bases du développement ultérieur souhaitable et possible de l'intégration et des relations internationales."